

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS  
—LES REVENUS DES SERVICES D'ORDINATEURS

Question n° 1258—**M. Robinson:**

Quel revenu, s'il en est, découle des services d'ordinateurs assurés par le ministère de la Consommation et des Corporations a) des autres ministères, b) de la vente ou des services à l'industrie, c) aux ministères provinciaux, d) aux municipalités?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** a) Sans objet. b) Sans objet. c) Sans objet. d) Sans objet.

COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS—LES  
PRINCIPES DIRECTEURS DE 1970

Question n° 1274—**M. Orlikow:**

1. Lorsqu'elle a rédigé ses principes directeurs volontaires en 1970, la Commission des prix et des revenus a-t-elle fait des hypothèses normatives au sujet de la distribution du revenu?

2. La Commission des prix et des revenus a-t-elle tenté de déterminer les répercussions qu'auraient ses principes directeurs sur la distribution du revenu et, dans l'affirmative, quelles étaient les répercussions prévues?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Selon le président de la Commission des prix et des revenus: 1. Les critères qui ont été approuvés par la conférence nationale sur la stabilisation des prix et sanctionnés par la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres étaient destinés à resserrer la moyenne de la marge bénéficiaire de tout le secteur commercial de notre économie au cours de l'année 1970. Les critères de traitements et de salaires, avec les critères imposés en matière de prix, ont entraîné une modération de l'augmentation des prix à la consommation en 1970 plus forte que la modération correspondante de l'accroissement de la moyenne de rémunération, par employé. Les augmentations de salaires pour les employés gagnant \$2 dollars ou moins l'heure ont été spécialement exemptées de la limite maximum de six pour cent préconisée.

2. Dans l'ensemble, les principes directeurs prévus pour l'année 1970 étaient destinés à maintenir la conformité avec une certaine augmentation de la part compensatoire des employés au revenu national net au cours de l'année, ce qui implique une certaine contraction de la part d'autres revenus, notamment des bénéfices des sociétés.

LA RÉDUCTION DU TAUX D'AUGMENTATION  
DES PRIX EN 1970

Question n° 1283—**M. Orlikow:**

1. La Commission des prix et des revenus se réclama-t-elle d'avoir contribué à la réduction du taux d'augmentation des prix en 1970 et, dans l'affirmative, sur quoi fonde-t-elle cette affirmation?

2. A quels facteurs, autres que ses activités, la Commission des prix et des revenus attribue-t-elle la réduction du niveau de l'augmentation des prix en 1970?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Selon le président de la Commission des prix et des revenus: 1. Oui.

2. Outre le programme de restriction de la Commission, plusieurs facteurs expliquent la réduction des prix au Canada en 1970. Ce sont notamment, une baisse de la demande pour les produits et les services, la revalorisation du dollar canadien et des circonstances particulières qui déterminent le prix des aliments dans certaines régions.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE  
DÉPÔT DE DOCUMENTS

TRAVAUX PUBLICS—LES SERVICES D'ARCHITECTURE

Question n° 379—**M. Coates:**

1. De combien de bureaux d'architectes le gouvernement fédéral a-t-il retenu les services pour des travaux particuliers depuis le 25 juin 1968?

2. a) Quels sont ces bureaux, b) de quel projet s'agit-il dans chaque cas, c) combien ont-ils reçu jusqu'ici comme honoraires et dépenses, d) quels seront, d'après les prévisions, les dépenses et les honoraires définitifs dans chaque cas?

(Le document est déposé.)

LES GRAINS—LES COMPTES DE LA COMMISSION  
CANADIENNE DU BLÉ

Question n° 617—**M. Douglas (Assiniboia):**

1. Quel a été le bénéfice ou le déficit du compte de la Commission canadienne du blé relatif au blé Durum, à d'autre blé, à l'avoine et au seigle au cours de chacune des vingt dernières années?

2. Combien de boisseaux de chaque catégorie de grains ont été livrés au cours de chacune de ces mêmes années?

3. En cents par boisseau, quels ont été les versements initiaux et finals de la Commission canadienne du blé pour la catégorie supérieure de chaque sorte de grains au cours de chacune de ces mêmes années?

(Le document est déposé.)

LES CONTRATS FÉDÉRAUX ADJUGÉS À LA «KATES,  
PEAT AND MARWICK»

Question n° 675—**M. Skoberg:**

1. Combien de contrats fédéraux ont été accordés à la société d'experts-conseils *Kates, Peat et Marwick* en 1968 et 1969, a) quel a été le coût total des contrats en 1968, b) quel a été le coût total des contrats en 1969?

2. Combien de ces contrats de services de consultation a-t-on obtenus au moyen d'appels d'offres?

3. A-t-on accordé des contrats à la société *Kates, Peat et Marwick* au sujet de l'enquête sur les réserves estimatives de charbon, où que ce soit au Canada et, dans l'affirmative, dans quelles régions du Canada?

(Le document est déposé.)

• (3.00 p.m.)

QUESTIONS ORALES

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA QUESTION DE LA LOI CONCERNANT L'ORDRE PUBLIC  
(MESURES PROVISOIRES)

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** A la lumière des réponses qu'il nous a données la semaine dernière, le ministre de la Justice peut-il maintenant annoncer à la Chambre les mesures éventuelles qu'il compte prendre au sujet de la loi concernant l'ordre public (mesures provisoires), dite aussi loi Turner? Le ministre peut-il annoncer à la Chambre ce qu'en en adviendra?